L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 81, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 20 MAI 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

EMISSION DE POST-NOTES.

Un journal connu par son hostilité constante contre toutes les institutions de crédit, soutient maintenant la convenance d'une émission de *Post-notes*, ou billets, payables à un et deux ans. Cette opinion d'une feuille *loco-foco* doit être constatée, ne fût-ce qu'à cause de sa singularité. Il est curieux en effet de voir l'organe exalté du parti *bancophobe* proposer une mesure qui paraît au premier coup d'œil si favorable aux banques. Toutefois nous prendrons la proposition au sérieux, ne voulant point mettre en doute les bonnes intentions de qui que ce soit, et ne pouvant imaginer, comme le pensent quelques personnes, que cette proposition si bénigne en apparence, ne soit au fond qu'un piège tendu à la crédulité.

Une émission de billets à un et deux ans, serait, de la part des banques, une véritable suspension malgré son déguisement; car à des billets payables à vue, substituer des billets à un et deux ans n'est autre chose au fond qu'un atermoiement. C'est évidemment un aveu d'impuissance de pouvoir remplir ses obligations.

Mais les banques en sont-elles donc réduites à cette dure extrémité de ne pouvoir plus échanger leurs billets contre des espèces? Nullement: leur position est, au contraire, aussi bonne qu'elle puisse l'être; car, si nous sommes bien informés, elles ont autant d'espèces dans leurs caves que de billets en circulation. Rien ne pourrait donc justifier la mesure étrange qu'on propose. Les banques, ainsi que les individus, doivent toujours être tenues de remplir leurs obligations.

Leurs chartes, c'est-à-dire les lois qui déterminent leurs conditions d'existence, disposent formellement "que leurs billets seront toujours remboursables en "espèces et à vue (sur demande)." Elles disposent encore "qu'en cas de refus de payer leurs billets en "espèces et sur demande, elles encourront, *ipso facto*, "la forfaiture de leur charte."

Ainsi, on propose aux banques de violer leurs chartes et de fouler la loi aux pieds! On propose de substituer (au mépris des lois,) le régime du *papier-monnaie forcé* au régime du numéraire. Enfin on encourage les banques à forfaire à leurs chartes! Etranges conseils.

Lorsqu'en 1837, toutes les banques de l'Union furent obligées de suspendre simultanément leurs paiemens en espèces, par un de ces événemens qui brisent toutes les résistances, elles étaient excusables, car elles pouvaient alléguer la force majeure et, certes, chacun savait qu'il n'était pas en leur pouvoir de faire autrement qu'elles n'ont fait. Cependant que n'a-t-on pas dit contre elles! Le pays tout entier a retenti des déclamations furibondes de la presse démocratique contre les banques, pour une suspension forcée dont elles avaient été les premières victimes. Sans tenir compte des circonstances où l'on se trouvait, on les accusait d'avoir violé leurs chartes et l'on disait hautement qu'on ne devait pas payer ce qu'on leur devait parce qu'elles n'avaient plus d'existence légale.

Et remarquez qu'en ces doctrines, quoiqu'exagérées, ne manquent pas d'une certaine plausibilité: l'appréciation d'un évènement emportant force majeure ne doit pas appartenir exclusivement à celui qui en excipe parce qu'il pourrait en abuser. Il a fallu en conséquence que partout la législature vînt à leur secours et "les relevât des pénalités auxquelles pouvait les assujétir leur suspension forcée." Il s'est même trouvé des législateurs assez rigoristes pour soutenir "que l'excuse de force majeure était inadmissible et que les chartes des banques étaient nulles de droit." Et maintenant on ose venir proposer froidement, de propos délibéré, de violer les lois; de fouler les chartes des banques aux pieds!

On soutient que la mesure serait utile en ce que les banques "pourraient étendre le cercle trop rétréci de leurs escomptes." D'abord on ne doit jamais délibérer sur la convenance ou sur la disconvenance de ce qui est manifestement illégal. Car l'omnipotence des lois est la source de toute liberté et de toute justice.

Mais d'ailleurs la mesure proposée, à part son illégalité, ne serait qu'un bien faible palliatif pour le mal dont nous avons à souffrir et constituerait en outre un funeste précédent.

La gêne actuelle a de plus profondes racines qu'on ne pense et ce serait s'abuser étrangement que de penser pouvoir la faire disparaître au moyen de demi mesures sans portée. Le mal est grand, il ne faut pas se le dissimuler, et la guérison en sera d'autant plus lente que l'administration s'oppose de toutes ses forces à l'application du seul remède susceptible d'être vraiment efficace.

La réserve qu'on reproche à nos banques est indispensable à leur sûreté dans les circonstances actuelles. En effet les banques des Etats voisins étant en état de suspension ouverte ou tacite, leur papier perd évidemment un escompte. Et comme il ne saurait y avoir en même temps et dans un même lieu deux circulations de valeur différente parceque la circulation supérieure va toujours chercher ailleurs un meilleur marché, il en suit que le papier de nos banques ne peut circuler dans ces Etats où sa valeur est supérieure au papier des banques locales. Ceux qui détiennent ce papier le vendent à prime à ceux qui ont à payer chez nous s'ils ne veulent s'en servir eux-même pour faire des remises. Tandis que si, au contraire, les banques des Etats voisins payaient en espèces, nos billets pourraient circuler longtemps dans ces Etats avant de revenir ici réclamer un échange de métaux précieux.

Il est à remarquer, cela soit dit en passant, que toujours les ultra démocrates ont fait bon marché de la légalité et que pour eux les lois ne sont respectables qu'autant qu'elles sont favorables à leurs vues: dès qu'elles leur sont contraires, ils n'en tiennent plus compte. Serait-ce ce mépris des lois qui déterminerait la différence existante entre la richesse des états whigs et des états ultra démocrates? Le fait existe: on voit partout dans les Etats libéraux les banques en parfait état de solvabilité; dans les états où prédomine l'opinion opposée, les banques sont toutes plus ou moins insolvables. Maintenant qu'elles en sont les causes? Ce serait une question curieuse à examiner, mais qui ne se lie qu'indirectement au sujet qui nous occupe; nous y reviendrons peut être.

En résumé une émission de Post-notes serait illégale, constituerait un précédent dangereux et ne serait qu'un palliatif insignifiant: partout elle doit être repoussée par l'opinion publique.

LES ETATS-UNIS CONTRE LE MEXIQUE

Il paraît que la comédie des négociations n'est pas encore arrivée à sa péripétie et il n'est pas probable qu'elle y arrive de sitôt. Le Mexique, comme les nobles créanciers d'autrefois, connaît à fond l'art d'éterniser les moindres réclamations sans jamais dire un non qui pourrait le compromettre. Tantôt souple, tantôt audacieux, mais toujours décevant, il exploite tour-à-tour la confiance, la crédulité, l'intérêt des peuples, la foi jurée, et comme un autre Prothée, il échappe constamment par des transformations inattendues.

Les Etats-Unis qui ont tout fait pour le Mexique n'en ont reçu pourtant que des mauvais traitemens et des vexations dans la personne de leurs citoyens.

L'énumération de ces mauvais traitemens serait trop longue; nous nous bornerons à dire qu'elle comprend tous les genres depuis l'emprunt forcé jusqu'à l'assassinat commis sous la protection des autorités.

Eh bien! lorsqu'après d'interminables négociations, le gouvernement Mexicain a été obligé de répondre, il a proposé de soumettre au Roi de Prusse l'arbitrage des réclamations faites par les Etats-Unis.

D'un autre côté, le Mexique forme des réclamations contre les Etats-Unis, et déclare que si la république des Etats-Unis ne lui donne pas promptement satisfaction, les ports mexicains lui seront fermés.

Ainsi par le même acte on demande à renvoyer à l'arbitrage d'une tierce puissance, le règlement des réclamations des Etats Unis, et l'on ne veut point y renvoyer en même temps le règlement des réclamations du Mexique, comme il serait naturel de le faire.

Le Mexique, dit: "je fais une tierce puissance "juge de ce que vous me réclamez; mais vous faites "droit immédiatement à mes réclamations, sinon je "vous ferme mes ports."

Il n'est pas possible d'être plus impertinent, et nous ne concevons pas la patience avec laquelle notre gouvernement supporte de pareilles injures.

C'est que l'administration a sur les bras d'autres affaires bien plus importantes. Ne faut-il pas songer à sa propre conservation? Et nos grands fonctionnaires ne doivent-ils pas avant tout se maintenir au pouvoir! Pour eux c'est la grande affaire qui occupe [illegible] leurs pensées. L'honneur national, la protection [illegible] à ses concitoyens en pays étranger, ne [illegible] comptés pour rien.

THEATRE DE LA NLLE ORLEANS.
VAR[illegible]TES.

[illegible] de M. Colin.

Représentation au Bénéfice [illegible] Sixième Etage, Robin des Bois, l'Ange au [illegible] l'Aumonier du Régiment. [illegible] prochain.

Nous annonçons avec plaisir pour mardi une représentation au bénéfice de M. Colin.

M. Colin est un vieux serviteur qui a bien mérité de l'administration et du public. Qui ne rend pas justice en effet à son extrême complaisance et à son urbanité parfaite?

Le public Louisianais ne l'oubliera pas et saisira, nous n'en doutons pas, cette occasion qui lui est offerte de lui témoigner tout son intérêt.

Le spectacle d'ailleurs est composé de la manière la plus piquante. On jouera *Robin des Bois*, cet incomparable chef d'œuvre de Weber qui n'a pas été représenté depuis longtemps et pour lequel toutes les formules d'administration ont été épuisées; ensuite *Un Ange au Sixième Etage*, et *l'Aumonier du Régiment*, deux vaudevilles charmans, qu'il nous a été donné de voir à Paris et que nous pouvons avec toute assurance recommander au public.

Bruno le Fileur, vaudeville en deux actes.

Seriez, vous par hasard attaqué du spleen? Auriez vous un procès à la Cour de Paroisse, ou viendriez vous de lire la moitié d'un feuilleton h. b? Vite, dépêchez-vous, allez voir *Bruno le fileur*.

Bruno le fileur est un vaudeville de la manufacture de M. Coignard frères, qui sont à l'heure qu'il est [illegible] du théâtre du Palais Royal.

C'est bien la bouffonnerie la plus spirituelle et la plus amusante qu'on ait faite depuis longtemps. Il y a là dedans une verve, [illegible] une vérité d'observation qui nous ont singulièrement frappé. C'est le [illegible] populaire peint sur le fait; il nous semble qu'il [illegible] ce petit [illegible] sans prétention, plus de talent réel que dans [illegible] actes faits par les gros Bonnets Dramatiques.

Le dialogue est semé de mots piquans de grosses bonnes bêtises qui font rire aux larmes; et cela fait tant de bien, le rire.

Le public nous semble bien froid pour le vaudeville en général, et pourtant le vaudeville est éminemment français,—éminemment national, il est malin sans être méchant.

Il nous semble qu'une pièce de ce genre vient bien après des ouvrages plus sérieux: l'esprit ne peut pas toujours être tendu, et l'âme que le chef d'œuvre de Meyerbeer a si vivement émue a besoin également de repos.

L'intrigue de la pièce repose sur une idée essentiellement vraie et morale, mais elle n'est pas neuve.

Mais trouvez en donc des idées neuves: depuis vingt ans on n'en a pas mis peut être en circulation une seule; il n'est que trop vrai, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Voici l'analyse de la pièce.

"Bruno le fileur est un honnête ouvrier employé comme contre-maître dans la manufacture d'un riche négociant. Ce dernier vient de mourir et ses héritiers naturels sont réunis dans sa maison pour assister à l'ouverture du testament. Grande surprise! Soit que le négociant ait eu à se plaindre de sa famille, soit qu'il ait voulu reconnaître les services d'un fidèle employé, Bruno est constitué légataire universel. Jugez de la joie du fileur, il est ravi, transporté, il ne peut croire à son bonheur, il fait mille extravagances....

Le premier mouvement passé, il s'aperçoit qu'Adèle Blainville, la nièce de son ancien patron, se trouve complètement déshéritée. Elle, si douce, si bonne, si aimable, ne peut avoir mérité la haine de son oncle; elle va rester sans ressources avec son vieux père. Que fait Bruno? Il vient généreusement lui offrir de partager cette riche succession à laquelle elle avait pu si naturellement prétendre. Adèle refuse: l'honnête ouvrier saurait bien un moyen de tout concilier, il hésite, il tremble, enfin encouragé par la bonté d'Adèle il lui offre de l'épouser et il est accepté.

Voilà Bruno au comble de ses vœux?

Il a de la jeunesse, de la santé, de la fortune, une jolie femme, il devrait être heureux. Hélas pourtant il n'en est rien: sa femme qui a reçu de l'éducation lance dans un monde où tout est nouveau pour lui. Bientôt des railleries mal déguisées, un persiflage cruel lui révèlent le sentiment de son insuffisance.

Cette nouvelle manière de vivre, si peu en harmonie avec ses habitudes, le désole, il regrette amèrement son ancienne existence, ses bons amis, la guinguette et le petit vin à *douze sous*.

Mais sa femme est un ange, il l'adore et pour ne pas lui déplaire il renferme dans son ame toutes ses douleurs.

C'est seulement dans le sein de son ami Couturier qu'il peut épancher son cœur; car croyez le bien: la fortune n'a pas changé Bruno, il n'est pas devenu fier lui, il ne dédaigne pas ses anciens camarades. Il faut convenir aussi que *Couturier* le mérite bien. C'est un bon et loyal ouvrier franc et social qui, sous son enveloppe grossière, cache un cœur qu'on ne trouve pas toujours sous le frac du Dandy.

Le personnage de *Couturier* est un type frappé de la main du maître.

Couturier comprend les chagrins de son ami et lui donne des conseils à sa manière, il s'inquiète surtout des assiduités d'un cousin qui fréquente assidûment la maison de Bruno. Ce cousin est une espèce de fat qui déplaît souverainement à *Couturier*.

Couturier n'a pas la moindre défiance en Madame Bruno: mais le monde remarque les assiduités du cousin et la femme de son ami, comme celle de César, ne doit pas même être soupçonnée. Toutefois il ne s'est pas trompé sur les intentions du jeune Dandy, et une déclaration d'amour trouvée dans un bouquet destiné à Madame Bruno, vient les révéler à son mari.

Bruno est furieux, il chasse de chez lui l'infâme séducteur, et ne lui ménage pas l'insulte, il va même jusqu'à l'outrage. Dès lors un duel devient nécessaire; ils sortent ensemble et l'honnête ouvrier peu exercé au maniement des armes reçoit dans le bras un léger coup d'épée: il est juste de dire que le Dandy l'a ménagé; Bruno l'a reconnu, et il en est encore tout frémissant d'indignation et de colère. Que faisait pendant ce temps *Couturier*? Bruno n'a pas voulu que son ami le suivit, il l'a laissé auprès de sa femme, qui, toute étonnée de l'irritation de son mari et de sa brusque sortie avec son cousin, est dans la plus vive anxiété.

Couturier interrogé par Madame Bruno, lui apprend que son mari va se battre, il lui fait part aussi des douleurs de Bruno, des tourmens sans cesse renaissans qu'il éprouve dans le monde où elle l'a introduit, et qui n'est pas fait pour lui. Madame Bruno ouvre les yeux et reconnaît que bien qu'involontairement elle a fait le malheur de son mari, et lorsque celui-ci généreux jusqu'au bout veut se séparer de sa femme en lui laissant les trois quarts de sa fortune, afin qu'elle puisse continuer à briller dans le monde *sans avoir à rougir de son mari*, *elle descend jusqu'à lui puisque son mari ne peut pas s'élever jusqu'à elle*, et ils vont se retirer tous les deux à la campagne où elle et lui vivront désormais d'une manière tout-à-fait conforme aux habitudes de Bruno.

Couturier enchanté part avec eux, et promet de ne pas les quitter.

Tel est ce petit drame qui nous semble plein d'intérêt et qui mérite d'être accueilli mieux qu'il ne l'a été.

Nous ne dirons rien des acteurs, sinon que la pièce a été jouée froidement, mais le moyen d'avoir de la chaleur devant des banquettes vides.

La pièce se relèvera, nous l'espérons, et à d'autres représentations, pleine justice lui sera rendue.

On paraît s'occuper sérieusement de l'établissement d'une ligne de bateaux à vapeur entre le Havre et New-York.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
New-York, 10 Mai 1839.

Je regrette d'avoir à vous annoncer que mes craintes pour nos opérations commerciales se sont justifiées: les nouvelles d'Europe ont porté au coton un coup dont il ne pourra se relever avant l'arrivée de nouvelles tout-à-fait différentes sur la situation des marchés. Point de transactions d'aucune importance, la baisse est de ½ à ⅝ pour cent.

L'argent n'est pas rare pour de bon papier d'affaires, à courte échéance. Les banques refusent de prendre au delà de 60 jours. C'est là un symptôme de peur pour l'avenir, ou cela indique du moins que les escomptes sont arrivés à ce point, où il va devenir nécessaire d'en réduire le montant.

Il faut attribuer cet effet à la situation du marché en Angleterre. Cette opinion est regardée hétérodoxe dans Wall street, mais elle est basée sur ce fait, que la banque d'Angleterre sous le prétexte de se fortifier, mais en réalité pour arrêter la spéculation, fait vendre les valeurs qu'elle tenait en portefeuille.

Le caractère de cette institution est étrangement compris par un grand nombre d'hommes d'affaires. La Banque d'Angleterre n'escompte pas à jours fixes, du papier de commerce. Ses bénéfices proviennent d'avances faites à des compagnies, d'achats de bons de l'Echiquier et autres fonds publics, et de quelques grandes opérations conçues pour venir au secours des négocians. C'est ainsi que le papier de la banque passe dans la circulation et que les banques particulières s'en servent comme d'espèces. Il s'en suit de là que lorsque la banque fait vendre ses valeurs sur le marché ou qu'elle fixe d'étroites limites au crédit des banques particulières, elle retire de la circulation une certaine somme de son papier. L'effet de cette mesure se fait aussitôt sentir dans tout le commerce, par l'intermédiaire des maisons de banque et non seulement, le spéculateur se voit arrêté, mais souvent aussi le négociant se trouve dans l'embarras.

Telle était la situation du marché en Angleterre, aux dernières nouvelles. Quant à l'intérêt que nous pouvons y avoir, la question se présente: nos opérations en sont-elles affectées? Jusqu'à quel point? Je réponds que nous en avons déjà ressenti les effets, et que l'étendue du mal doit dépendre du temps que la Banque d'Angleterre poursuivra cette politique. Si cette institution continue à diminuer sa circulation jusque vers le milieu de mai, elle pèsera fortement sur nos cotons et même sur nos fonds publics. D'un autre côté, si elle change, nous n'en ressentirons que peu de mal. La rareté de l'argent en Angleterre diminuerait l'approvisionnement des manufactures et peut être même la consommation intérieure.

Il y a, en ce moment, devant la cour de district des Etats Unis, un procès entre le gouvernement et Samuel C. Gouverneur, ex-directeur de la poste de New-York. Cette cause jettera du jour sur quelques faits qui se sont passés dans la direction générale des postes, sous M. Barry. Il sera prouvé que, du consentement et avec l'avis du président Jackson, M. Gouverneur servait d'agent pour procurer des fonds au département. On verra que, malgré son hostilité au système de crédit, le général Jackson pensait que le directeur général des postes avait le droit, sans y être autorisé par le congrès, de réaliser des emprunts quand et comme il le jugerait convenable.

M. Barry dans une de ses lettres, du mois de mars 1834, dit en parlant de la banque de la Nouvelle Orléans qu'en faisant protester un mandat endossé par Gouverneur, pour $34,000, cette institution avait agi avec perfidie.

Le steamer Liverpool est arrivé le 7 au soir. Dans la journée du lendemain, les fonds éprouvèrent une hausse d'un à deux pour cent, en conséquence, dit-on, des nouvelles d'Angleterre. Le 9, une réaction fit retomber les fonds au point où ils étaient avant le 7. Aujourd'hui peu de transactions, le calme est complet.

MEXICO.

La goëlette Vera-Cruzana, est arrivée hier de Tampico d'où elle est partie le 9 de ce mois. Il paraîtrait, d'après les nouvelles apportées par ce navire, [illegible] de Bustamente s'était avancée jusqu'à quel[illegible] de Tampico. L'on pensait généralement quelques [illegible] ville que l'armée centraliste s'en emparerait dans [illegible]. Les fédéralistes s'étaient retirés [illegible] tirés vers Tamp[illegible]

La *Vera-Cruza* a apporté deux cent mille piastres en espèces.

TEXAS.

Nous lisons dans le [illegible] *Civilian* de Galveston du 1[illegible], [illegible] de Houston mardi que l'amiral Baudin était [illegible]. Il a été reçu au quai dernier sur le steamer *Frien*[illegible] de la ville, qui avaient par le maire et les aldermen [illegible] fait venir une voiture dans l[illegible] et s'est rendu à l'hôtel du général Bakar, accompagné d'un grand nombre de personnes [illegible] de la ville, [illegible]. Après avoir pris quelques rafr[illegible] s'est rendu chez le consul américain. [illegible] un toast qu'on lui avait porté [illegible] en peu de mots le plaisir qu'il ressentait de [illegible] ce pays dans un état si prospère. Il s'est [illegible] la nuit à une soirée du général Bakar. Le [illegible] vapeur *Zavala* a porté l'amiral à bord de la *Néréide*, une foule de Dames et de Messieurs [illegible] suivi, et là il leur a offert un banquet splendide. Quelques instans après la frégate a appareillé, ainsi que le brick le *Calcouder* et le bateau-à-vapeur le *Phaéton*, et ils ont fait route pour la Havane.

FLORIDE.

Nous lisons dans la Gazette d'Apalachicola du 11 mai qu'un parti de 15 au 20 indiens a attaqué l'établissement de M Roberts [illegible] et celui de Messrs. John et Nathan Smith. La maison de M Robert a été brûlée; M Robert, sa femme, un nommé Aldrich et ses enfants sont parvenus à se sauver. Un jeune enfant a été tué.

L'on croit que dans l'attaque de la maison de M Nathan Smith, les trois enfants de ce dernier, une dame Richard, ses cinq enfants et M White ont été les victimes de la cruauté des sauvages. M Smith, sa femme, une autre dame et deux hommes se sont sauvés. John Lamb a été sérieusement blessé. Seize personnes sont descendues dans le bateau de la malle dans un état de dénûment complet.

ELECTIONS D'ALBANY.

Les élections municipales pour la ville d'Albany ont eu lieu le 6. Les Whigs l'ont emporté dans les quatre premiers districts, et les Loco-Focos dans le cinquième à une majorité de six voix seulement. Celle des Whigs a été, dans le 1er. district de 135 votes; dans le 2me. de 79; dans le 3me. de 91, et dans le 4me. de 25; majorité totale des Whigs 324.

Incendie a la Providence. L'établissement de blanchisserie de Messrs. Green et K Pike Warwick à la Providence, a été entièrement consumé par le feu. La perte totale est estimée à environ $60,000 dont une grande partie tombera sur divers manufacturiers qui avaient des marchandises dans les batisses incendiées; $12,000 seulement étaient assurées par la compagnie mutuelle des manufacturiers de Providence.

Nous empruntons à l'*Estafette de New York* du 10 courant, quelques passages de ses nouvelles d'Europe, qui complètent celles que nous avons déjà données pour ce qui regarde la Belgique et l'Espagne.

En Belgique, le traité des 24 articles, adopté successivement par la chambre des représentans et par le Sénat, n'a pas encore été signé par Léopold. Les membres de la conférence sont très-courroucés de ce délai, et lord Palmerston a déclaré à l'ambassadeur belge que l'adhésion des chambres rendant le traité définitif, le mauvais vouloir du roi ne pouvait rien empêcher, et qu'au besoin on saurait le contraindre. On ne sait d'ailleurs comment expliquer l'hésitation que Léopold met à signer. Suivant quelques journaux, la population belge, surtout celle du Limbourg et du Luxembourg, ne laisseront pas opérer paisiblement le démembrement de leur pays; et la prudence demande que l'on ne précipite rien, que l'on donne aux esprits le temps de se calmer. Suivant d'autres, la paix de l'Europe est si précieuse que Léopold, cédant aux conseils de Louis Philippe, cherche à gagner du temps, pour ne pas livrer aux puissances du nord une partie du terrain sur lequel s'engagerait la lutte.

"En Espagne, comme en France, les intrigues ministérielles préoccupent vivement l'opinion publique et entravent la marche des affaires. Le gouvernement passe chaque jour dans de nouvelles mains. Aussi les chefs de l'armée, manquant d'un point d'appui stable, ne préparent rien, ne font rien, tandis que leurs ennemis déploient un zèle et une énergie dignes d'une meilleure cause. La réconciliation de Don Carlos avec Maretto n'est que trop positive, car, dans les premiers jours d'avril, ce monstre s'est rendu à Tolosa pour se concerter avec le prétendant, et il a immédiatement fait avancer ses troupes au devant d'Espartero dont l'inaction compromet de plus en plus la cause de la reine. D'un autre côté, le général Munagorri s'était jeté dans la Biscaye à la tête de ses bandes, et il semait partout l'épouvante et la déprédation.—En même temps, un autre chef carliste, Balsameda, avait réussi à pénétrer dans le Bas-Aragon, pendant que les colonels Rodrigues et Sholly chargés de s'opposer à sa marche, perdaient leur temps en discussions personnelles. Le 4 avril, Cabrera était à Segura où il faisait élever des fortifications. Son armée se composait de bataillons d'infanterie, 700 cavaliers et quelques pièces d'artillerie. Le général Christino, Van Halem, s'avançait sur Segura avec une force presque double; mais Cabrera ne paraissait nullement disposé à lui céder la place. Des lettres d'une date plus récente annonçaient néanmoins que ce fameux bandit s'était brusquement dirigé sur Saragosse, dont il était parvenu à se rendre maître. Il paraît certain qu'il a essayé ce coup de main hardi, mais les bruits les plus contradictoires ont circulé sur le résultat du combat qui a du être livré.

"En somme, le gouvernement de la reine semble paralysé, tandis que le prétendant met tout en œuvre pour faire triompher ses armes.—La répugnance de Louis Philippe à adopter la politique proposée par M. Thiers à l'égard de l'Espagne, compromet beaucoup le succès de la cause constitutionnelle, ou du moins ne permet pas d'espérer le terme prochain de la guerre civile qui ravage depuis si long-temps la malheureuse Espagne.

L'ORDINAIRE D'UN BUVEUR.

Dans une affaire jugée la semaine dernière par la cour criminelle centrale de Londres, un témoin, que les huissiers venaient de placer dans le *box* (espèce de petite tribune), pouvait à peine se soutenir sur ses jambes.

Témoin, lui dit le magistrat qui présidait la cour, c'est manquer de respect à la justice que de se présenter devant elle dans un pareil état. Vous serez condamné pour ivrognerie.

—Pour ivrognerie, pensez-vous donc, mon magistrat, que je suis ivre, s'écria cet homme en bégayant et en chancelant? je n'ai pris ce matin que mon ordinaire.

Quel est donc votre ordinaire, lui demanda en souriant l'un des juges?

Vingt-sept verres d'eau-de-vie, répondit-il avec un imperturbable sang-froid. Depuis dix ans, je n'en bois jamais plus, ni jamais moins. Vous pouvez le demander à mon épouse ici présente.

Cela n'est malheureusement que trop vrai, dit une voix de femme du milieu de la foule; condamnez-le à l'amende, nos bons messieurs, cela le corrigera peut-être de cet horrible défaut.

En effet, bien qu'il n'ait bu que 27 verres d'eau-de-vie, le témoin est condamné à 5 schellings d'amende, et pendant que les huissiers l'entraînent hors de la salle, il s'écrie d'une voix retentissante: "C'est une injustice, je n'ai bu que mon ordinaire."

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

C'est avec une surprise que nous ne chercherons pas à déguiser, que nous avons vu dans le compte rendu par vous des débats de l'affaire *Bonneau*, que vous ignoriez le nom du jeune avocat qui a précédé M. Soulé dans la défense de l'accusé. Son début ayant été heureux, et donnant les plus belles espérances, espérances qu'il réalisera sans doute par son travail, permettez à des amis de constater un succès dont ils sont fiers, et de vous faire savoir que ce jeune homme, Louisianais comme nous, se nomme Armand Pitot.

Nous vous saluons.

Plusieurs Louisianais.

RECAPITTLATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par R. G. Sikes, à 10 heures, au magasin de MM. Opdyke et Carreco—Hardes.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Le marché a été très calme samedi et quelques articles ont montré une tendance à la baisse dans les prix; mais la plus grande partie des prix ont le [illegible] point varié.

COTON—Cet article est encore stationnaire: les opérations de samedi se sont bornées à quelques petits lots à la baisse que nous avons récemment mentionnée. Les détenteurs paraissent peu disposés à diminuer leurs prétentions, et les acheteurs espèrent encore une nouvelle baisse. Avec un [illegible] état de choses, il est impossible que les ventes soient considérables.

TABAC—Sans changement dans les prix; bien demandé.

SUCRE ET MELASSE—L'amélioration mentionnée dans notre dernier rapport continue sur le marché. Il s'est vendu samedi de 100 à 200 boucauts de sucre aux prix de nos cotes. Les qualités primes sont mieux demandées de 6 à 6¾. La mélasse devient de jour en jour plus rare et nous mentionnons encore une hausse dans les prix. Les ventes se sont élevées samedi à 35½ cents, et les vendeurs étaient généralement fermes à 36 et 36½ cents sur la levée.

La FARINE est très calme et les ventes peu nombreuses de 6½ @ 6 62½. Quelques détenteurs demandent sur la levée 6.75; mais beaucoup d'autres paraissent décidés à vendre aux prix actuels. L'approvisionnement est très considérable.

Les PROVISIONS de toute espèce n'ont éprouvé aucun changement dans les prix depuis quelques jours.

Le Whiskey, le maïs et l'avoine sont calmes à nos côtes.

DERNIERES DATES.

New-York	m	11	Liverpool	m	29
Boston	m	10	Londres	av	19
Philadelphie	m	12	Havre	av	18
Washington	m	11	Paris	av	17
Baltimore	m	12	Bordeaux	m	14
Charleston	m	15	Madrid	m	17
Vera-Cruz	m	2	Cadix	m	20
Tampico	m	4	Havane	m	3
Mexico	av	22	Houston	m	16

MARCHE DE NEW YORK—L'impression favorable mentionnée hier, comme ayant été produite par les avis reçus d'Angleterre, ne s'est point soutenue, et les transactions à la bourse des fonds ont montré une baisse pour plusieurs sortes d'actions. Banque des Etats Unis 116½ ventes.

Les ventes de cotons ont été limitées; les prix se sont assez maintenus. La farine est sans changement. Maïs plus en faveur de 91 à 93 cents, ventes.

AUGUSTA, 16 mai—COTON.—La semaine a été de nouveau calme, et depuis la réception des avis apportés par le Liverpool, les prix ont baissé de ½ cent sur les derniers. Les détenteurs ne paraissent cependant très empressés de vendre et les quantités offertes en vente sont très minimes. Nous cotons de 11 @ 16; les ventes les plus importantes se sont faites de 14½ @15½. Les arrivages continuent à être très légers et nous sommes persuadés qu'ils présenteront un déficit au mois d'octobre sur ceux de l'année dernière de 50,000 balles, dans Augusta et Hamburg.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Hanover, Drummond, Havre, L H Gale
Maryland, Berry, Liverpool, do
Margaret Forbes, King, Liverpool, capt
Natragansett, Sampson, do L Millaudon
Concordia, Harding, Boston, J A Merritt
Barque Indiana [Fr.] Juge, Havre, T Oxnard
Brick Sparkler, Beals, Gibraltar, Kidder & Head
Empressario, Longcope, Vera Cruz, J F Laguerenne & co
Wm. Henry, Kurt, Philadelphie, J D Denegre
New England, Colley, do J H Ashbridge
Goel. Neptune, [Esp.] Argué, Cunfuegos, capt
Camanche, Wasman, Matamoras, J F Laguerenne
Delaware, Neagre, Nassau N. P. Dennistoun & co
Sarah, Hughes, Matagorda, J Newland
Wolcott, Burdick, Vermillion Bay, capt
Ann, Manny, Mobile, do
Steamer Tiber, Strader, Cincinnati, do

ARRIVES.

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la Passe N. E. ayant mis en mer la barque ang. Tinamara et la barque am. B. Mezick—il a amené dans le port le navire Sylvanus Jenkins, les goels. Comet et Veracruzana. Laissé la barre le 17 courant, à 2 heures p. m. Aucun batimens en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Navire Sylvanus Jenkins, Barker, de Liverpool.
Goel. Veracruzano, Sanches, de Tampico.
Goel. Comet, Stark, de la Mobile.
Steamer Diana, Carter, de Louisville.
Steamer Rocky Mountain, Pilcher, de Nashville.
Steamer Far West, Miller, de Island 14.
Steamer Asia, Irwin, de Florence.
Steamer Paul Jones, Scott, de Fields Miller.
Steamer Akon, Sellers, de St. Louis.
Steamer Ajax, Ratier, de St. Martinville.
Steamer North Alabama, Ass, de Louisville.
Steamer Hail Columbia, Wells, de Vicksburg.
Steamer Cinderella, Stephenson, du Fort Smith.
Navire à vapeur Cuba, Carson, en 46 heures de Galveston.
Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sarah.
Steamer Perkin, Speake, du Bayou Terre Bonne.
Steamer Monarch, Fullerton, de Cincinnati.
Steamer Akon, Sellers, de St. Louis.
Steamer John Randolph, Miller, de Nashville.

MEMORANDA.

Le steamer Hail Columbia a toué en ville de Natchez, navire Margaret Forbes, King, pour Liverpool, chargé de coton, et la barque Chief ——, sur lest.

La Cuba a quitté Galveston le 17 courant, l'amiral Baudin et son escadre sont partis pour la Havane par la voie de Pensacole le 15. Hélé le 16, goel. Louisiana de Matagorda pour la N. Orléans, (70 mille de la Passe S. O.

Parti d'ici et arrivé à New York le 10 courant, navire Tarolinta, Smith.

Philadelphie 10—Expédiée—barque Liguria, Hamilton, et brick Grecian, Lamont, pour la N. O.; goëlette Ninetta, Baymore, Galveston, Texas.

Boston, 6 mai—Expédiée, navire Mason, Allen; brick Tom Paine, Robinson, tous deux pour la N. Orléans.

[illegible] Norfolk le 6 mai—Goel. Emeline, Robinson, pour la N. Orléans.

Hélé le 26 av, à la hauteur de St. Domingue, nav. Wm. Tell, de la N. O.

Le navire paquebot COLUMBIA, pour Galveston, Texas, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira lundi prochain le 20 du courant, à midi. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure ci-dessus et les chargeurs sont aussi priés d'envoyer une copie de leurs entrées en douane, avant samedi.
17m SMITH & VOORHES, 35 Camp.

GARDES D'ORLEANS—ATTENTION!
Vous prendrez les armes conformément à la loi Dimanche prochain, 26 du courant, à 7 heures précises du matin, pour une revue d'inspection, et vous vous réunirez au lieu ordinaire du rendez-vous de la compagnie. Equipement complet, tenue d'été, sans havresac. Par ordre du lieutenant commandant.
A. DUBUC, sergent major.
P. S. Les membres sont requis d'être ponctuels.
20 mai

CAZADORES DE ORLEANS!!
ATTENCION!
La compañia se reunira el Domingo, 26 del corriente, à las 6 en punto de la mañana, con armamento completo, casaca de paño y pantalon blanco, para una revista de obligacion, se recomienda la mayor asistencia y punctualidad, la reunion en el parage acostumbrado.
De orden del capitan,
20 m F. A. GARCIA, sarg. primero.

COMPAGNIE DES ARCHITECTES POUR LE 3me. DISTRICT DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-OREEANS.
Nelle. Orléans le 16 mai 1839.
A L'ELECTION annuelle des actionnaires tenue le 6 courant, les personnes suivantes ont été élues Directeurs.
MM J. COMMUNY,
F. BUISSON,
F. H. PETITPAIN,
CHARLES LESSEPS,
M. GURLIE,
Et à une assemblée de la direction tenue le 13 cour. M. J. Communy a été réélu à l'unanimité président:
Par ordre C. SAMORY,
20m Secrétaire.

LE soussigné offre à vendre à bas prix et tient constamment du véritable cognac brandy et genièvre du pays, rum de la Jamaïque, esprit neutre alcool, il a également reçu par les derniers arrivages de Bordeaux un assortiment complet de vins en barriques et en caisses, des meilleurs crûs, rouges et blancs. *Liqueurs assorties* et fruits à l'eau-de-vie &c. &c.
L. BOREL,
20 mai—3,8j no. 10, rue St. Louis.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPI Maritime et contre l'Incendie—Nlle-Orléans, le 20 mai 1839.—Les actionnaires de cette institution sont par les présentes notifiés et requis de payer trente piastres par actions, le ou avant le 21 juin prochain, au bureau de la compagnie.
Par ordre de la Direction,
20 m—1m HENRY LOCKETT, Prés. pro t.

$20 DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez le soussigné, le mulâtre américain CHARLES, âgé d'environ 25 ans; parlant assez bien français; teint clair, taille d'environ 5 6 pouces, cheveux blonds; il est connu comme marchand de lait.
Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis.
E. ROUSSELIN,
20 m chemin du Bayou.

PARTIE marronne de la maison du soussigné à la Mobile, le 12 de ce mois, la mulâtresse ELIZABETH, âgée d'environ 26 ans, et sa fille MARIE HYPOLITE, âgée de 6 ans. La dite mulâtresse a environ 5 pieds 2 ou 3 pouces; elle parle anglais, français et espagnol; il lui manque une dent de devant. Cinquante piastres de récompense seront données à toute personne qui la logera dans une des geoles de la ville.
20 m—6 A. PHILIPPE.

A vendre ou à louer la maison de feue Mde. veuve Duvergé, située dans la rue Royale entre Orléans et Ste. Anne. On la livrera le 15 du mois prochain. S'adresser à M. J. B. Olivier, demeurant sur les lieux. 20 mai—6

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Attendu que Denis Murphy, ci-devant de la paroisse Concordia, maintenant de la paroisse Jefferson, s'est adressé à la Cour des Preuves de cette dernière paroisse, afin d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de James Burdow, décédé en la dite paroisse de Jefferson.
Toutes personnes intéressées, sont par les présentes sommées d'avoir à déduire dans les dix jours à partir de la date des présentes, les raisons pour lesquelles, il ne serait pas fait droit à la dite demande.
Paroisse de Jefferson, 20 mai 1839.
20 m F. DUGUE, juge.

EAUX-DE-VIES, vins et porter de Londres—80 demi pipes eau-de-vie de Cognac des Docks de Londres, importation directe; 10 pipes vin de Madère de la Côte Sud; 21 quarts barriques Sherry qualité supérieure; 30 caisses de do 1 douzaine chaque; 30 barriques porter de Londres en bouteilles de pinte et chopine; 80 barriques ale pâle de Londres do do. 30 barils genièvre de Baltimore; 50 damejeannes whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par GEO BUCHANAN & Co.
20 mai 68, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—363 caisses comprenant un assortiment étendu de bottes chevillées et cousues, brodequins et souliers de toute grandeur pour hommes, femmes et enfans, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
20 mai 134, rue des Magasins.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—300 pièces toile de Dundee; 600 rouleaux corde du Kentucky; 600 rouleaux do de lin; 500 do do rouleaux du Missouri, en magasin et à vendre par GEO BUCHANAN,
20 mai 68, rue du Camp.

FARINE—102 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur Alton, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

PORC—180 barils rump et machoires, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

LANGUES DE BŒUF—3 demi barils Langues de bœuf, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

BEURRE DE L'OUEST—80 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

GRAISSE—20 barillets, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

CORDE—200 rouleaux corde, en débarquement et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

CIRE—21 barils en débarquement du steamer Alton, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

SEL—2000 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARKS,
20 m 85, Commune.

SAINDOUX, jambon, cire—5 boucauts jambons, 200 liv. cire, 300 barillets saindoux, en débarquement et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

CHANDELIERS—Une paire de grands chandeliers pour l'usage d'un salon ou d'une salle, à vendre par P H GALLWEY,
20 mai 6, rue Conti.

COTONNADE—35 balles cotonnade de 4-4 et 8-8; 340 dz 4-4 de la manufacture de Lowell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
20 mai 134, rue des Magasins.

LARD—35 barriques jambons, plats-côtés, épaules et jambons enveloppés, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
20 mai 36, rue Poydras.

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié de 4me preuve, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
20 mai 36, rue Poydras.

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON,
20 mai 41 et 43, rue Poydras.

FARINE—560 barils farine superfine, en bonne condition pour l'exportation, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co.
20 mai 68, rue du Camp.

SOIXANTE et dix huit barriques de mélasse à vendre par 20m R. BRUGIER

CAFE—300 sacs café prime de St. Domingue, à vendre par GEO. BEDFORD,
20 mai 22, Bienville.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, en débarquement, en bon ordre et à vendre par
20 m G. BEDFORD, 22, Bienville.

50 BARILS huile de tanneurs, à vendre par WHITRIDGE & Co,
20 mai 76, Magasins.

100 Caisses Chandelles blanc de baleine, à vendre par WHITRIDGE & Co,
20 mai 76, Magasins.

SAVON—280 caisses savon de Boston, No. 1, à vendre par WHITRIDGE & Co,
20 mai 76, Magasins.

HUILE DE BALEINE—4000 gallons huile de baleine rafinée, à vendre par
20 mai WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

PAPIERS—2000 rames papiers à enveloppe, à vendre par WHITRIDGE & Co,
20 m 76, Magasins.

SANGSUES—32,000 sangsues, en débarquement de la goel. Ulysse, de Malaga, à vendre par
20 m J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

PLOMB en saumon, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 m 28, Vieille Levée.

ACTIONS de la banque des Citoyens, à vendre—243 actions de la campagne, à vendre par
20 m Wm FLOWER.

GOUDRON—200 barils en débarquement, en bon ordre, à vendre par G BEDFORD,
20 mai 22, rue Bienville.

BRIQUES—10,000 briques de Boston, à vendre par G BEDFORD,
20 mai 22, rue Bienville.

TOILE DE RUSSIE—44 balles à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
20 mai 134, rue des Magasins.

PORC MESS—150 barils à vendre par ADAMS & HARTWELL,
20 mai 36, rue Poydras.

SAINDOUX—200 barrils saindoux à vendre par ADAMS & HARTWELL,
20 mai 36, rue Poydras.

TABAC—30 boucauds tabac en feuille supérieur à vendre par CARMAN & McMAHON,
20 mai 41 et 43, rue Poydras.

CHAPEAUX DE PALME ET EN LAINE—à vendre par FROST & Co.
20 mai 8, rue de la Douane.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de prendre l'hôtel de Carrollton; il fera tous ses efforts pour le tenir à la satisfaction générale.
Les personnes qui désireront des repas particuliers sont priées de les commander d'avance.
Le soussigné prendra avec les personnes qui voudront résider quelque temps à l'hôtel tous les arrangemens convenables.
Nlle-Orléans, le 17 mai 1839. C. LAVAUD,
18 mai—2sem.

AVIS—J. DUCOURNAU & Co., rue de Chartres, No. 109, viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment nouveau de Redingottes Mérinos, couleurs à la mode, Caleçons toile et autres articles de saison; les tout confectionnés à Paris.
18 mai—3 J. DUCOURNAU & CO.

AVIS.—Deux familles et quelques messieurs décidés à passer l'été à la Nouvelle-Orléans, pourront se procurer des chambres, on ne peut plus agréables et plus meublées, à des conditions raisonnables en s'adressant encoignure St. Charles et Julie, au No. 145. 18 mai—3

LES soussignés annoncent au public, qu'ils viennent de former une société pour les affaires de Modes et Nouveautés sous la raison de Madame A. Cochrane & H. Caillat.
Madame Cochrane partant pour France, H. Caillat restera chargé du règlement de ses affaires antérieures à la dite société.
Nouvelle Orléans, le 17 mai 1839.
A. COCRANE, 86, Chartres.
18 m—3 H. CAILLAT, 86, Chartres.

60 46 64 26 36 1 49 68 15 48 16 74
Sont les nos. sortis dans la loterie de la Louisiane.
UN GROS LOT DE 10,000
BILLETS SEULEMENT $2 CHACUN
LA LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1838.
Classe No. 36, pour 1839.
Sera tirée Mardi 21 mai 1839, à 6 heures de l'après midi, à l'Hôtel de l'Exchange St. Charles.
D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.
78 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1	"	$10,000	$10,000
1	"	4,000	4,000
1	"	1,354	1,354
10	"	10,000	10,000
10	"	500	5,000

30,316 Lots, montant à $136,929
Billets $2 50, demi $1 25, Quarts 62 cts.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 20m

36 1 39 43 61 26 27 15 51 33 3 49.
Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 39, pour 1839.

UN GROS DE LOT $15,000.
1 BILLET SEULEMENT $4 00.
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE EXTRA 62.
Autorisée par la Législature de cet Etat,
Devant être tirée Lundi 20 mai 1839, à 7 heures P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1 Lot de	$15,000	$15,000
1 "	3,000	3,000
1 "	2,500	2,500
1 "	2,000	2,000
1 "	1500	1,500
6 "	1,000	6,000

27,814 lots montant à $192,433
Billets $4 00, moitié $2 00, Quarts $1.
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, au No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 20 m

23 41 33 37 6 65 74 62 73 43 26 5
Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe A.
UN GROS LOTS DE $12,000.
$3,000, $2,000, $1,600, 10 de $1,000.
BILLETS SEULEMENT $2 50
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES
Classe 87.
Sera tirée Lundi, 20 mai 1839, à 6½ heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.
J. K. MEAD, Directeur.
84 numéros balottés, 14 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$12,000	$12,000
1 "	3,000	3,000
1 "	2,000	2,000
1 "	1,600	1,600
6 "	1,250	1,250

40,544 Lots, montant à $186,285
Billets $2 50; demi $1 25; quarts 62½c.
Billet seulement ou par paquet à vendre aux principaux vendeurs de cette ville, au bureau des Directeurs, No. 8, Arcade de Banks. 18 m

AVIS D'ENCAN.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'ayant obtenu du conseil de la Troisième Municipalité, l'usage d'un lot de terre, situé sur la Levée, entre les rues Esplanade et Champs Elysées, et presqu'en face du hangar du rail-road Pontchartrain, pour y effectuer ses ventes publiques de groceries, meubles, &c. Il vendra tous les jours de la semaine, et les ventes commenceront à 4 HEURES DE L'APRES-MIDI, à partir de SAMEDI, le 18 DU COURANT.
Les marchandises limitées qu'on y enverra, et qui n'auront pas atteint le prix fixé, devront être enlevées par les propriétaires, après la vente, dans le cas contraire; elles y resteront pour leur compte, et dans tous les cas, tous les échantillons seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur.
Une grande tente a été disposée à l'effet de tenir les marchandises à l'abri du soleil ou de la pluie.
20m— H. J. DOMINGON, encanteur.

MESSRS. BAINS & LANG ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont une fabrique de Tabac à fumer pour la pipe, rue Chartres, No. 152, entre Toulouse et St. Louis. 18 m—3

$50 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez le soussigné, rue Royale, No. 215, la négresse MARIA, âgée de 30 ans, taille de 5 pieds, 2 pouces, très forte, jolie négresse, ayant l'air en dessous, avec ses deux enfants, CAROLINE, jolie petite mulâtresse de 13 ans, et ALFRED, petit mulâtre d'environ 9 à 10 ans. Ces esclaves sont très connus ayant appartenu à Mr. R. O. Pritchard.
Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas les recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis sous la rigueur des lois. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui les logera dans une des geoles de cet état.
18 m AUG. COYCAULT.

MORUE—50 caisses récemment reçues et à vendre par EDW. SPRAGUE,
18 m 22, rue de la Douane.

LES soussignés ont en main et offrent en vente à des conditions raisonnables les articles suivans 75 sacs poivre de Sumatra; 150 boites blanc de baleine de New Bedford; 250 boites et caisses Thé Imperial, Hyson, Orange Pecco et poudre à canon; 500 boites et demi du raisins M. R.; 75 boites liqueurs assorties, 100 do. Champagne supérieur de cidre, 130 barils eau de vie, rum et genièvre du pays, 2000 gallons huile blanchie en hiver et huile de baleine, 50 tonneaux corde assortie de manille; 50 boites eau de vie de cerises de Copenhagen—Aussi liqueurs en baril, vin de citron et barils; sirops assortis en boites d'une doz; bitter de vin et Stoughton, &c. &c.
18 mai J. B. BAILEY, 14, Bienville.

MARINADES, CATSUP &c. de Underwoods, Lewis & Haskell et Geo. Wells en jarres de galon demi et quarto do. 20 boites catsup de noix, 10 do. de tomate, 5 boites olives de séville, 20 do. herbes sèches en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 16 Douane.

AUX CAPITAINES DE BATEAUX A VAPEUR—Bois de gomme de pin de la meilleure qualité à vendre à $6 50 la corde; résine en mottes à $1 25 le baril, à vendre par W. K. & R. MURPHY, 132 Vieux Bassin.

MARINADE assortie en jarres de gallon et demi gallon, do en barrillets de 1, 2 et 4 gallons et en barils.—Aussi, catsups, et moutarde de Lexington en canisters de ¼ et ½ liv. à vendre par HUGO C GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
18 mai

MARCHANDISES pour le marché mexicain, imprimées de 7/8 et 9/8, élastic portugaises, creas et arabias, ayant droit au drawback, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
18 mai

EAU-DE-VIE de Rochelle en demi et quart de pipe, récemment reçue par le navire Monument, ayant droit au drawback, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
18 mai

SAVON ET CHANDELLES—100 caisses chandelles et 200 caisses savon extra No. 1, des marques de Jackson & Trowbridge, à vendre par ISSAC BRIDGE & Co 134, rue des Magasins.
18 mai

PAPIERCAP ET A LETTRE—Un assortiment de papier ci-dessus uni et rayé à vendre au No 24 rue Chartres, par DAVID FELT & CO.
18 m

[illegible]AGE—5000 ou 2000 baril. de [illegible] pour être emmagasinées dans un dépôt au centre de la ville. S'adresser au no. 6 nouvelle Levée. 18 m.

L'ALMANAC AMERICAIN et répertoire de connaissances avantageuses pour l'année 1839, reçu et à vendre par D. FELT & CO.
18 m 24 Chartres

SEL—3000 sacs sel fin et gros de Liverpool en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARK,
18 m. 85 Commune.

HUILE DE LIN ANGLAISE SUPERIEURE—10 barriques en magasin et à vendre par J. B. PREVOST, 39 Camp,
18 m. Marchand de drogues en gros.

CIGARES—Un assortiment de cigares de la Havane de $10 à 45 le millier, à vendre par J. M. CABALLERO,
18 m. 8 rue St. Louis.

CRAYONS en or et en argent à vendre au New-Orleans Stationers Warehouse, par NORMAN STEEL & Co,
10 m. 14 Camp.

CARTES pour impimerie unies et coloriées, et surface glacée de toutes description, à vendre par NORMAN STEEL & Co,
18 m 14 Camp.

MARCHANDISES pour le marché mexicain, 200 balles toile à draps de Lawrence, en magasin et à vendre par
18 mai DAVIS & HOBART, 18, Douane.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & CO,
18 mai rue Natchez.

MARINADES—25 caisses en jarres de gallon et demi do, à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co,
18 m 91, rue de la Commune.

CHAMPAGNE—150 paniers Champagne, marques choisies, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
18 m 91, rue de la Commune.

MOUTARDE supérieure du Kentucky—50 boites, à vendre par J. B. PREVOST,
20 m Marchand de drogues en gros, 39, Camp.

BRIQUETS PHOSPHORIQUES—50 grosses reçues par le navire Herald, arrivant du Havre, à vendre en gros par LOREILHE & VALTON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

TRUFFES PURES, garanties en bon état, reçues par le Zampa, et à vendre par LOREILHE & VALETON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

COGNAC FINE CHAMPAGNE—Quelques demi-pipes de 1re qualité 1821, pour clore un envoi, à vendre chez LOREILHE & VALETON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

CIFFONS pour boire à table le champagne, cidre, eau de Seltz et toutes boissons gazeuses, à vendre chez LOREILHE & VALETON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

FRUITS DANS LEURS JUS—Un nouvel assortiment reçu par le Zampa, à vendre chez LOREILHE & VALETON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

PARAPLUIES ET PARASOLS—100 caisses comprenant un assortiment étendu de parasols, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
18 mai 134, rue des Magasins.

SAVON—400 boites savon no. 1, de Gould & Robbins, en magasin et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co,
18 mai 91, rue de la Commune.

CACAO DE CARAQUE, à vendre chez LOREILHE & VALETON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

CHAINES PLOMBEES pour nettoyer les bouteilles, chez LOREILHE & VALETON,
18 mai Enc. Royale et Douane.

TRAITES sur New-York, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
18m BLANCHARD EIMER & Co. 96, Bienv.

TRAITES sur Paris en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
18m BLANCHARD EIMER & Co. 96, Bienville.

HARDES D'ETE—90 caisses hardes d'été, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
18 mai 134, rue des Magasins.

HUILE DE TANNEURS—20 barils à vendre par J. B. PREVOST, 39 Camp,
18 m. Marchand de drogues en gros.

CARTES à jouer de différentes marques, en magasin et à vendre par
18 mai DAVIS & HOBART, 18, Douane.

WHISKEY rectifié—95 barils, à vendre par WILLIAM G. HEWES & CO,
18 mai rue Natchez.

PORC mess et prime ordinaire, à vendre par WILLIAM G. HEWES & CO,
18 mai rue Natchez.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—12 barils en débarquement et à vendre par
18 mai DAVIS & HOBART, 18, Douane.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi 21 Mai.
Bénéfice de M. COLIN.
ROBIN DES BOIS,
ou
LES TROIS BALLES ENCHANTEES.
Opéra comique féerie en 3 actes de Weber.
1er représentation de
L'AUMONIER DU REGIMENT.
Comédie Vaudeville en un acte, par St. George et Leuven.
1re représentation de
UN ANGE AU SIXIEME ETAGE.
Vaudeville nouveau en un acte, par Stéphen et Théaulon.
Le spectacle commencera à 7 heures.

GRAND CHANGEMENT
ET
ATTRACTION EXTRAORDINAIRE.
TROIS NOUVELLES PIECES!!!
GRAND DIORAMA
DE
HANINGTON,
ET
FIGURINES ITALIENNE
OU AUTOMATES MOUVANTS,

FORMANT le spectacle le plus extraordinaire et le plus intéressant qu'on ait offert à la curiosité publique en Amérique.

Cet établissement sera ouvert ce soir et demain au soir, à la salle de bal de la rue d'Orléans, auprès du théâtre, à 5 heures du soir.

Le spectacle commencera à 8 heures—Prix d'entrée $1—Enfans moitié prix.

Ordre de l'exhibition:
PAYSAGE ITALIEN.—*Par Grain.*
SUPERBE DIORAMA NOUVEAU, *Par Hillgard.*
LE DEPART DES ISRAELITES,
Dans lequel on voit une grande procession, de magnifiques bâtisses, et dans le lointain les Pyramides, &c.
LE DIORAMA NOUVEAU
D'une caravane de Contrebandiers au Clair de la lune,
Par J. Evans, de New York.
La beauté de ce tableau a été universellement admirée. Une bande de contrebandiers est vue sur le devant; l'on voit la lune glissant mollement sur les ondes lointaines, et de petits bâtimens passant à l'entrée de la caverne; les étoiles qui brillent augmentent la beauté de cette scène.
VUE DE LA BEDASARA, EN ESPAGNE.
GROTTES DES FEES.
Ce tableau surpasse en magnificence tout ce qui a été présenté au public jusqu'à ce jour.
SCENE DE LA FIANCEE D'ABYDOS, DE BYRON. *Par Jones.*
VUE MARINE,
Clair de Lune, Tempête et Naufrage,—*Par Grain.*
L'admirable et superbe *FANTOCCINI ITALIENNE*, dans laquelle sera introduite de nouvelles figures dans l'ordre suivant: l'Equilibriste Turc, l'Homme des pôles; Harry Bluff, le matelot, avec *hornpipe*, l'Equilibriste avec une chaise, et, Joe Grimaldi, le paillasse comique.
La soirée sera terminée par la
CONFLAGRATION DE MOSCOU,
Telle qu'exhibée par le célèbre Maelzel. 20 mai

L'EXHIBITION
Des deux Tableaux Sublimes et Moraux
D'ADAM ET EVE,
copie de Dubufe,
EST maintenant ouverte au No. 72, rue de Chartres, trois portes après la rue Bienville. La grande célébrité que ces tableaux ont acquis dans ce pays et en Europe, rend tout commentaire inutile.
Les heures d'admission sont depuis 8 heures du matin à 9 heures de l'après midi.
Billets pour la saison, $1 00
11 mai

BEURRE—100 barrillets beurre de Goshen, en magasin et à vendre par
18 mai DAVIS & HOBART, 18, Douane.

DOUBLONS Espagnols, à vendre par JAMES HEPBURN,
18 mai 20, Exchange Place.

TRAITES sur Boston, à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co,
18 m 91, Commune.

NOIX POCANS, en magasin et à vendre par CARMAN & McMAHON,
18 mai 41 et 43, rue Poydras.

HUILE de lin allemande en barriques et cruches, à vendre par H. C. GILDEMEESTER.
18 m 45, Bienville.

EAU DE SELTZ—A vendre par HUGO C. GILDEMEESTER.
18 m 45, Bienville.

PORC—250 barils porc mess et prime, à vendre par M. MAHER,
18 m 16, rue Poydras.

FARINE—500 barils farine, à vendre par
18 m M. MAHER, 16, Poydras.

JAMBONS—Epaules et plats cotés, à vendre par
18 m M. MAHER, 16, Poydras.

COUVERTURES, Indiennes, draps, &c. ayant droit au drawback—Les soussignés ont reçu par le Monticello de Liverpool, 2 balles imitation couvertures françaises, 6 caisses indiennes de goût de 7/8, 1 balle drap superfin, 1 caisse mouchoirs de soie de différens goûts, qu'ils offrent en vente à des conditions libérales.
17 m J. W. ZACHARIE & co 88 Douane.

CHAUX, &c.—[illegible] barils chaux de Thomaston en bonne condition; 100 do goudron du lac; 300 barrillets do; 150 barils mottes de résine; 1500 briques à feu, charbon de terre et au bois, chêne, pin, orme et bois salé, &c. &c. à vendre par W. K. & R. MURPHY,
17 mai 132, Vieux Bassin.

SAUMON FRAIS—7 barriques contenant des boites de saumon de 2, 3 et 4 liv. à vendre à bas prix pour clôre une consignation par HOLMES & MILLS, Pas. de la Bourse.
17m

TOILE A DRAPS ECRUE—100 balles de 4pl en débarquement et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
17 m 88 Douane.

AVOINE—300 sacs en débarquement de chalands, à vendre par PIERCE SHANNON & BRO.
17 mai 57 Magasins.

FARINE—400 barils farine superfine, 80 do. fine, 35 do do. X et 60 do moyenne en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG.
17m 17 Commerce.

PORTER DE LONDRES—50 barriques brown stout double en bouteilles de pintes et chopines, à vendre par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

PORC et lard en débarquement des steamers St. Louis et Oronoko à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 m 38, Nelle Levée.

FARINE—10,000 barils farine superfine à bord de chalands, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nelle Levée.
17m

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
17m 50, Bienville.

PORC—300 barils mess; 130 de prime, 300 morceaux de croupe MO; épaules &c, à l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG,
17m 17 Commerce.

MELASSE—110 barils en très bon ordre, en débarquement du steamer Levant et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par
17 mai GOURDAIN & BENIT, 13, Conti.

LARD—150 boucauds jambons enveloppés; 30 do. plats-côtés; 30 do. épaules, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
17 mai 17, Commerce.

WHISKEY—20 barils whiskey rectifié et commun, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
17 mai 17, Commerce.

SACS EN PITRE en balles et paquets de 2, 2½ et 3 boisseaux, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
17 mai 134, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS, ciment hydraulique et Romain, à vendre en lots convenables aux acheteurs par GEORGE BEDFORD,
17 m 22, rue Bienville.

TABAC en feuille pour cigares, à vendre par CARMAN & McMAHON,
17 m 41 et 43, Poydras.

HUILE de tanneurs—20 barils en magasin et à vendre par J. B. PREVOST,
17 m Marchand de drogues en gros, 39, Camp.

TABAC EN FEUILLE de la Havane, à vendre par CHARLES CLEUG,
17 m 47 Royale.

CAFE—350 sacs café prime de St.-Domingue, en magasin et à vendre par
17 m GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

BILLETS DU TEXAS vendus et achetés par G. R. STRINGER,
17 m 50 Canal.

PORC PRIME—100 barils à vendre par S. B. MULLEN,
17 m 17, rue Poydras.

PLATS COTES—150 barriques, à vendre par
17 mai G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

TRAITES sur Londres, à vendre par
17 mai L. H. GALE, 93, Commune.

PORC MESS en magasin et à vendre par
17m S. B. MULLEN, 17 Poydras.

SAINDOUX—400 barillets en magasin et à vendre par S. B. MULLEN, 17 Poydras. 17m

PORC MESS MOU—40 barils à vendre par
17 m S. B. MULLEN, 17 Poydras.

PORC M. O.—50 barils en magasin et à vendre par
17 m S. B. MULLEN, 17 Poydras.

EAU DE SETTERS en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
17 m 50, Bienville.

BŒUF fumé et langues à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 m 38, Nelle. Levée.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente 150 boites vin supérieur du Rhin, Hockeimer, Rudesheimer, &c.
30 boites liqueurs Usquebaugh;
20 barils absinthe supérieure;
36 dos. vieux Port et Sherry,
30 dames-jeannes Genièvre de Hollande;
1000 yardes pierres à paver de Yorkshire,
200 yardes pierres pour banquettes;
30,000 ardoises;
20 dos. vin de Moselle.
13 mai W. F. VIGERS & Co, 30, Bienville.

RIZ ET POIVRE—50 tierçons riz, 200 sacs poivre, à vendre par WOOD & SIMMONS,
16 mai 80, rue des Magasins.

SEL—100 sacs sel de Liverpool, à vendre par
16m SAML. BELL, 89, Magasins.

HARDES D'ETE—Un envoi de hardes propres pour la saison, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
16 mai 91, rue de la Commune.

TABAC—150 boites tabac de la Virginie manufacturé, à vendre par CARMAN & McMAHON,
16 mai 41 et 43, rue Poydras.

CORDES D'EMBALLAGE—500 rouleaux à vendre pour clore une consignation par CARMAN & McMAHON,
16 mai 41 et 43, rue Poydras.

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—Un lot de qualité supérieure, à vendre à bas prix, et lots convenables aux acheteurs, par
16 m EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

RUM—10 tonneaux Rum de forte preuves en magasin et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
16 m 17 rue des Magasins.

CAFE DE JAVA—100 sacs en magasin et à vendre par BOGART & HAWTHORNE,
16 m 66, rue Gravier.

PAQUET REGULIER entre la Nouvelle Orléans et La Fourche.—Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. R. Scott, fera les voyages pendant la saison, comme paquet régulier entre cette ville et le Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle Orléans tous les mardis à 9 heures a. m. et de Donaldsonville le Dimanche matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à HENRI TETE, 13, Conti.
Ce bateau ne sera point responsable des dettes qui seront contractées à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un ordre du capitaine. 20 m

POUR LOUISVILLE, mardi 21 du courant, à 10 heures du matin—Le bateau à vapeur bien connu DIANA, capitaine F. Carter, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à LAWRENCE & LEGENDRE,
20 mai 28 et 29, Nouvelle Levée.

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le beau bateau à vapeur ALTON, capt. Sellers, partira vendredi le 22 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
20 mai 28, Vieille Levée.

POUR FORT SMITH et les Ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur JOHN JAY, capt Mason, partira pour les ports ci-dessus, aujourd'hui à 10 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W S BROWN,
20 mai 26, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE et les Ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur neuf NORTH AMERICA, capt. Hugh Ass, partira jeudi prochain, 23 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
20 mai FORSYTH & SIMMONS.

POUR LA MOBILE via la Baie St. Louis, Pass Christian, Belort et Pascagoula—Le beau bateau à vapeur ISABELLA, capt. C. Walker, partira du lac au bout du chemin à coulisses lundi le 20 courant, immédiatement après l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à
18m A. M. HOLBROOK, 26 N. Levée.

POUR LOUISVILLE—Bateau pour passagers, le 21 du courant, à 10 heures A. M.—Le beau bateau à vapeur CAMPTE, capitaine W. B. Cattell, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue Lafayette, ou à LAWRENCE & LEGENDRE,
18 mai 28 et 29. Nouvelle Levée.

BATEAU DU SOIR—Pour la Mobile—Le beau bateau à vapeur LADY OF THE LAKE, capitaine S. B. Griffin, partira du lac au bout du chemin à coulisses lundi soir, immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à PIERCE, SHANNON & BRO, 57, Magasins.
Les ordres pour recevoir du fret au rail road peuvent être obtenus en s'adressant à
17 m P. S. & BRO.

BATEAU DE PASSAGERS Pour Louisville et Cincinnati.—Le beau bateau à vapeur OROONOKO, capitaine C. Bosworth, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires mercredi le 22 courant, à 10 heures, p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE, SHANNON & BRO.
15m 57 rue des Magasins.

Bateau-à-vapeur à vendre—Un bateau tirant peu d'eau, à deux bouilloires et bien pourvu de tout ce qui est nécessaire. Pour les renseignements s'adresser à J. V. LAVILLEBEUVRE,
14mai 17, Magasins.

AVIS—Robinson & Goodwin, 68, rue Chartres, informent respectueusement leurs amis et le public en général, que E. Goodwin de la maison ci-dessus partira pour New York vers le 1er juin. Ils invitent ceux qui désirent avoir des hardes confectionnés à demeure de laisser leurs ordres avant le temps de son départ.
16 m—1er, juin

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

C'est par la voie de votre estimable journal que nous prions la police de la 2de. Municipalité d'empêcher de construire une Forge dans une maison en bois, dans la rue Tchoupitoulas, appartenant à Mr Gainie. Nous propriétaires avoisinants, nous espérons à juste titre, que la police s'en occupera aussitôt; ceci étant contraire aux lois et ayant été mise en vigueur pour les autres forges.

PLUSIEURS PROPRIETAIRES.
17 mai—3

UNE dame française désirerait être employée comme femme de chambre dans une famille qui partira pour France, ou qui résiderait à la campagne; elle peut fournir de bonnes recommandations. S'adresser rue de Chartres No. 92, au premier étage.
17 mai—6

LES soussignés annoncent au public que la société qui a existé entre eux, sous la raison Givaudan, Grand & Cie., est dissoute.
Le Sieur Dufrène demeure seul chargé de la liquidation et de vendre à l'amiable ou à l'encan tous les biens appartenant à ladite société et de payer les dettes.
Nelle-Orléans, le 15 mai 1839.
GIVAUDAN,
AUGUSTE GRAND,
NR. DUFRENE.
17 mai—3

AVIS—Les drays nos. 694, 691, 1109, 259 et 262 sont requis de rapporter leurs reçus immédiatement au No. 22, rue Bienville, pour les marchandises qu'ils ont enlevé du brick Usardo, faute de quoi ils seront poursuivis à la rigueur de la loi. 17m

GRANITE—Le soussigné est maintenant prêt à recevoir des ordres pour du granite qui seront promptement remplis, pour toutes sortes d'ouvrage d'architecture, tels que devants de magasins, bases et frontispices de maisons, degrés d'escalier, seuils de fenêtres et linteaux de porte, tombes &c. des meilleurs matériaux et d'un travail soigné, qu'il fera payer au plus court avis et au plus bas prix.
NEWTON RICHARDS,
147, rue de la Douane entre Bourgogne et Dauphine.
N. B. L'on peut mettre du granite au rez de chaussée des maisons qui sont en briques avec sûreté et sans beaucoup d'inconvéniens aux occupants
17 avril—3—1pa

VENTE DE TERRAINS
dans et près de la Baie St. Louis.
LE soussigné gardien des enfans mineurs de Mary Jane Bradford, décédée, qui était la seul enfant et héritière en loi de John Hopkins, décédé, vendra le lundi, 20 jour du mai prochain, dans le comté d'Hancock, Mississippi, en vertu d'un ordre de la cour des preuves du comté de Jefferson, Miss. au plus haut et dernier enchérisseur, à un crédit de un et deux ans, toute étendue de terre et morceaux de terrains ci-après désignés, dans le comté d'Hancock, savoir. Une étendue de terre contenant 433 acres 10-100 bornée comme suit, commençant au coin sud-ouest d'un terrain occupé ci-devant par les héritiers Elery, décédé, faisant face à la rive ouest de la Baie St. Louis, et delà allant au nord 70, à l'ouest 116 chaines, 36 chainons jusqu'à un pieux; delà allant nord, 202 chaînes. 91 chainons jusqu'à un pieux; delà allant ouest [illegible] chaines jusqu'à un pieux; delà allant ouest [illegible] chaines jusqu'à un pieux; delà allant nord 390 chaines jusqu'à un pieux, delà allant nord 8,095 chaines jusqu'à la ligne de section entre 23 et 24. T. 8 R 14, delà allant sud 3,579 chaines jusqu'à un pieux, delà allant à l'ouest 5,516 chaines jusqu'à un pieux; delà allant au nord 727 chaines jusqu'à un pieux; delà allant sud 70 degrés est, 11,636 chaines jusqu'à la rive ouest de la Baie St. Louis; delà allant nord 20 degrés est, 291 chaines jusqu'au commencement. La dite étendue de terre renferme une partie de la ville de Shieldborough.
Aussi—La moitié indivise appartenants aux dits mineurs, d'une étendue de terre située nord est [illegible] celle ci-dessus, contenant 480 acres, bornée au nord par la baie St. Louis et à l'est par les terrains ci-devant appartenant aux Messrs White, Millets, Dematier, Canna,
Aussi—La moitié indivise appartenant aux dits héritiers de l'étendue de terre ci-après désignée, contenant 640 acres, bornée comme suit: commençant au poteau de demi-section au ligne parallèle entre les sections dix-neuf et trente dans le T. 8 R. 14 W de là ouest 292 chaines; de là nord 40 chaines; de là est 8,959 chaines; de là sud 6,250 chaines jusqu'à la rivière Leotin et de là montant la rivière jusqu'au commencement.
Les acquéreurs devront donner caution pour le paiement de leurs achats suivant la loi.
Je vendrai aussi en même temps et au même lieu, comme procureur de John F. Miller, [étant autorisé par un acte dument exécuté et recorded], de la même manière et aux mêmes conditions, la moitié indivise des deux dernières étendues de terre mentionnées ci-haut, appartenant audit Miller.
Les personnes qui désireront examiner les dits terrains et les titres, voudront bien s'adresser au major K. Carver, Shieldborough.
15 avril—4t,1pa EDWARD BRADFORD.

GLOBES—De Loring, terrestrials et célestiels de 12 pouces; aussi quelques de la manufacture de Gardiner, article supérieur, à vendre par
17m DAVID FELT & co. 24 rue Chartres.

BOEUF—300 barils bœuf mess et prime, à l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG,
17 mai 17, Commerce.

BRIQUES A FEU ANGLAISES—15,000 récemment reçues et à vendre par W. K. & R. MURPHY.
17 m. 132 Vieux Bassin.

CHARBON POUR FORGERONS—1000 barils à vendre en quantités convenables aux acheteurs par W. K. & R. MURPHY.
17 m. 132 Vieux Bassin.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston en débarquement de la goëlette Carribean, en bonne condition, à vendre par
17 m GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

CLOUX DE BOSTON—300 barillets grandeur assortie, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co
17 mai 134, rue des Magasins.

FARINE—300 barils en débarquement et à vendre par G. DORSEY,
17 mai 44, Nelle-Levée

SAINDOUX—150 barillets saindoux, en débarquement du steamer Oronocko, à vendre par
17 m G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

INDIENNES de goût ayant droit au drawback—30 balles imitation indienne Française de 9/8, de superbes patrons, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.
17 m. 88 Douane.

MANTAS—150 balles grosse toile à draps bonne pour le marché mexicain, des manufactures de Jackson, Middlesex et autres, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co
17 mai 134 rue des Magasins

CIGARES—200,000 cigares de la Havane, en magasin et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
16 m 28, Vieille Levée.

PLOMB en Saumon, en débarquement du steamer Selma, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
16 mai 28, Vieille Levée.

SAVON—100 boites des marques Geo. Robbins et Ruggs, no. 1 et extra no 1, en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE,
16 mai 22, rue Bienville.

HARDES—50 caisses hardes pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
10 m 134, Magasins.

HUILE—50 barriques huile préparée en hiver et en été, à vendre par
10 m ISAAC BRIDGE & Co,

THE Hyson Skin—30 caisses, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
10 m 91, Commune.

SAVON—350 boites savon no. 1, de James Gould en magasin et à vendre par
10 m W. C. TOMPKINS & Co.

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
10 m 44, Nelle Levée.

FARINE—327 barils en débarquement du steamer Savannah, à vendre par G. DORSEY
10 m 44, Nelle Levée

SAINDOUX—500 barillets en magasin et à bord de chalands, à vendre par M. MAHER,
10 m 16 Poydras.

CHAMPAGNE—125 paniers de marques choisies à vendre par W C TOMPKINS & Co,
10 m 91, Commune.

IMPRIMES—10 caisses imprimés d'un nouveau goût, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
10 m 91, Commune.

FONDS de Cincinnati—Certificats de dépôt de $8000, à vendre par ROBINSON & Co,
10 m 66, Camp.

POUR LA MOBILE—Mercredi—La goëlette première classe CASSIUS, capt. Pickle, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour passage s'adresser à bord, ou à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La goëlette PERSEVERANCE, capt. Hobson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue de la Commune.

POUR APALACHICOLA—La goëlette paquebot CONSTITUTION, capt. Woodbury, partira le premier bâtiment pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue de la Commune.

POUR CHARLESTON—Mercredi prochain—La goëlette de première classe FANCY, capt. Robertson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Le brick fin voilier ELCY, capitaine Wall, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
20 mai G BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le brick de première classe NEW ENGLAND, capitaine Colley, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier ELISABETH, doublé en cuivre, capt. Hawley, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira cette semaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
20 mai G BEDFORD, 22, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—Samedi le 25 mai, Le beau navire A. I. BYRON, Capt. Purrington, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié comme ci-dessus pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans ou à
20 m J. H. ASHBRIDGE 65 Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick A 1 LEONORA, capitaine Sharp, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire OCTORARA, capitaine Decan, a besoin de 600 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE,
20 mai 65, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX—La barque PETITE SUZANNE, capitaine Laguerenne, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira dans peu de jours; elle peut prendre 100 balles de coton. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du dépôt de bois de Mr. Twiner, Lafayette, ou à JOHN T LAGUERENNE & Co.
20 mai 9, rue Toulouse.

POUR PHILADELPHIE—Paquebot du 25 mai.—Ligne de paquets entre la Louisiane et la Pennsylvanie. Le navire paquebot A.1 ST. LOUIS, capt. W. Watson, partira pour le port ci-dessus le 25 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, au rang au-dessous de l'Hôtel de la Monnaie ou à N. F. COMLY & co. 97 Camp. 18m

POUR NEW-YORK—Passage seulement—Devant partir le 20 courant—Le beau navire FORMOSA, capitaine Crawford partira positivement comme ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 20, seconde Municipalité, ou à VAN WYCK & CO, 35, Camp.
Il peut aussi prendre quelques passagers de l'avant. S'adresser immédiatement. 18 mai

POUR LE HAVRE—Le beau navire A 1. VILLE DE BORDEAUX, capitaine Pérault, partira le 1er. juin Pour fret ou passage, ayant une élégante dunette, s'adresser au capitaine à bord, ou à CHS. DUFOUR,
18 m—4 110, rue de Chartres.

POUR NEW-YORK—Le navire A 1. fin voilier NORWAY capt. Drummond, sera expédié sous peu. Pour la ballance du fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H. GALE,
17 m. 93 Commune.

POUR NEW-YORK—Le beau brick fin voilier MOXY, capt. Grant, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
17 mai. 65 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le TALLAHASSEE, capitaine Cracker, partira sous peu. Il a besoin de 300 balles de coton. S'adresser à H. C. CAMMACK & Co. 17 m

POUR LIVERPOOL—La barque A 1, WAVE, capitaine Bradford, a commencé son chargement et peut prendre quelques centaines de balles de coton. S'adresser à
17 mai H. C. CAMMACK & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1 ISAAC ALLERTON, capt. Torrey, a besoin de 300 balles de coton, pour compléter son chargement et peut accommoder 6 passagers de chambre. S'adresser à
17 mai LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR CADIX & GIBRALTER—Le beau navire HERALD, capitaine Chasteau ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Presse à coton, ou à J. W. ZACHARIE & Co,
17 m 88, rue de la Douane.

DEMANDE—On a besoin d'un bon bâtiment pour aller prendre 200 boucauds à 30 milles au dessus de la ville. J. H. ASHBRIDGE,
16 m 65 Commune.

POUR BOSTON—La goëlette de première classe ORION, capt. Burnam, partira sous peu. Pour fret de 300 barils ou passage s'adresser à KIDDER & HEAD,
16 m 24 Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Passage seulement—Devant partir samedi—Le brick fin voilier New-England capitaine Colley. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à KIDDER & HEAD.

POUR NEW-YORK—Devant partir le 20 courant—Le superbe navire FORMOSA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Crawford, partira comme ci-dessus. Pour passage ayant de beaux emménagemens pour 6 passagers de chambre, s'adresser à bord, en face du poteau No 10, Seconde Municipalité, ou à VAN WYCK & Co, 35, Camp.
Il peut prendre quelques passagers de l'avant, si l'on s'adresse immédiatement. 16 mai

POUR CHARLESTON.—La goëlette fine voilière FANCY, capt. Bray, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu—Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
16 m 65, Commune.

POUR LA HAVANE—La goëlette WILLIAM FRANCES, capitaine Shaw, ayant été retenue, partira positivement pour le port ci-dessus aujourd'hui. Elle peut prendre la valeur de 100 barils fret. S'adresser à bord, au Poyane Tier, ou à WOOD & SIMMONS,
16 mai 80, Magasins.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier SARAH ANN ASLEY, capitaine Bowden, partira sous peu. Pour la ballance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
16m R. GRONING & Co.

POUR BORDEAUX—Le navire MORO-CASTLE, capitaine P. C. Duma[illegible], partira le 30 courant, il peut encore prendre 140 à 150 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à P. BORDELOIS, 116, Royale. 16m

IL a été perdu ce matin à 9 1-2 heures entre la rue St-Louis et la Banque des Citoyens, deux billets de (10) piastres chaque, tirés par Mr. J. Lanata à l'ordre de Mr. A. Mascato, acceptés Mr Marqués et endossés par Mr. A. Mascaro et Mr. L. Borel. Ces billets sont datés du 15 mai, l'un échoit le 2 juin prochain et l'autre le 9 septembre. Le paiement en a été arrêté. Les personnes qui les auraient trouvés sont priés instamment de vouloir les remettre à L. BOREL,
17 mai—3 Rue St-Louis, No. 10.

A VENDRE à l'amiable ou par estimation, un CABARET (et Grocerie) situé encoignure des rues Magasins et St. Joseph. Le dit cabaret est bien situé et très bien achalandé, et n'est vendu que par cause de départ.
L'acquéreur trouvera aussi sur les lieux, une DOMESTIQUE s'entendant parfaitement à la vente et garantie de touts les vices et maladies prévues par la loi.
Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux, rue St. Joseph No. 97. 17 m.

FREMAUX, *Libraire et marchand de papiers peints* No. 147, rue de Chartres, vient de recevoir par les derniers arrivages de France et de New-York un grand assortiment de papiers peints et de livres français.
Casimir de Lavigne, Œuvres complètes, 10 vols.
La Popularité,
Balzac, œuvres complètes.
Maison Nucingen,
Rivalités en province,
Les Chouans.
G. Sand, œuvres complètes, 2 vols.
L'Uscoque,
Mauprat,
Maîtres Mosaïstes,
Dernière Aldiné,
Lélia,
Indiana,
Lettres d'un voyageur.
A. Dumas, œuvres complètes, 2 vols.
Impressions de Voyages,
Souvenir d'Antony,
Acté,
15 jours au Sinaï,
Contes et nouvelles,
Pauline,
Capitaine Paul,
E. Sue, Arthur.
J. Lecomte, chroniques de la Marine française,
Mémoires de Lafayette.
d'un prisonnier.
Michel Raymond, bouquet de Mariage,
Victor Hugo, œuvres complètes 2 vols
Ruy Blas.
Notre dame de Paris.
Thiers, Révolution Française, nelle. édition, 4 v. Fe. Cooper, Voltaire, Rousseau, W. Scott, Chateaubriand, cap. Marryat, Lamartine, Paul de Kock, Alfred de Vigny, œuvres complètes, nouvelles éditions, Napoléon Landais, Dictionnaire français, 2 v. in 4o. Boyer, do. anglais, 2 v.
Bailly, Géographie abrégée, 2 v.
Et un grand assortiment de livres de tout genre,
De Médecine et de Droit,
Elémentaires et scientifiques,
Livres Espagnols et Italiens,
Choix considérable de Pièces de Théâtre,
Régistres français et américains,
Jeux de livres de toutes grandeurs
Fournitures de Bureaux.
Boites mathématiques,
Compas, tire-lignes, règles de toutes grandeurs de Tachet.
Papiers satinés pour appartements et ciels de lits.
Vues pour salles et cafés.
Antinor, bataille d'Austerlitz, Jardins pittoresques, Parc français, chasses anglaises, Roland furieux, &c 4 saisons, Jardin d'Armide, Français en Egypte.
Papiers Communs du prix de 25, 31, 37, 50, 62 et 75 cents et au-dessus.
Bordures imitations à $1 à $2 50.
veloutées de $2 50 à $3 50.
E. FREMAUX,
17 m—6,3p 147, Rue de Chartres.

AVIS.—Manquant d'à bord du navire John Dunlap, 4 caisses souliers, marquées G. A. Wheeler. W. L'on donnera une récompense libérale pour les informations qui pourraient les faire retrouver.
16m L. H. GALE, 93, Commune.

AVIS.—Messrs. COLLIER & WATTS, sont signataires de marchandises par le brick Susan de Philadelphie, sont requis de s'adresser au bureau du soussigné pendant cette semaine, et d'enlever leurs marchandises, autrement elles seront expédiées à leur destination.
J. B. BAILY,
16 mai 14, rue Bienville.

SUCRE—30 boucauts de qualité prime, en magasin et à vendre par L. MILLAUDON,
10 m 140, Bourbon.

FER anglais de grandeur assortie, étain, plomb en saumon, à vendre par L. MILLAUDON,
10 m 140, Bourbon.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu mardi, 21 du courant, pour compte de qui il appartiendra, à 10 heures du matin, à [illegible] rue Toulouse, No. 50, [illegible] couvertures françaises de 3 points 20 m

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu [illegible], à la Bourse de la Cité, rue [illegible], 21 du courant, à midi précis, la mulâtresse créole, FRANÇOISE, [illegible] 38 ans bonne domestique de maison, [illegible] blanchisseuse, bonne garde malade, [illegible].
La négresse créole, CAROLINE, âgée d'environ 25 ans, avec son enfant Artémise, âgé de 4 mois, bonne domestique, nourrice, bonne [illegible] d'enfans, sachant coiffer un peu, [illegible].
Conditions, 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de ventes seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
20 mai—6

PAR T. MOSSY ET GARIDEL.
Succession de Madame veuve B. Duverjé.
SAMEDI, 25 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse de la cité, rue St. Louis, les esclaves suivants provenant de la succession de Madame veuve B. Duverjé.
1o. LEON, nègre créole, âgé d'environ 30 ans; parfait cuisinier, pâtissier, confiseur, bon domestique de maison, faiseur de recouvrement très fidèle, bon cordonnier, excellent sujet, bon à tout.
2o. ALFRED, nègre américain, âgé d'environ 35 ans, excellent domestique de maison, cuisinier pâtissier, depuis long-temps dans le pays.
3o. ANNETTE, négresse créole de St. Domingue, âgée d'environ 25 ans, bonne à tout, d'un excellent caractère.
4o. MODESTE, négresse créole, âgée d'environ 50 ans, bonne blanchisseuse, infirme.
Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévues par la loi; conditions. Un an de crédit en billets endossés à la satisfaction des héritiers et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
29 Lots de terre, situés au *Bourg Duverjé*, rive droite du fleuve, vis-à-vis cette ville, mesurant chacun 30 pieds de face sur 150 et 120 pieds de profondeur, il n'est pas besoin de parler de leur position avantageuse elle est bien connue de tout le monde.
Conditions. 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des héritiers et hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement des billets à leur échéance, ils porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an, jusqu'à final paiement, sans que cette clause puisse autoriser à en retarder le paiement.
Le plan du Bourg Duverjé, sera exposé le jour de la vente, à la Bourse St. Louis.
Les actes de vente seront passés par devant L. T. Caire, not. pub. aux frais des acquéreurs.
20—6

PAR R B SYKES.
Vente positive de hardes, pour clore une affaire.
IL sera vendu lundi le 20 courant, à 10 heures a m, au magasin de Messrs. Opdyke & Carreco, no 14, Vieille Levée, un grand assortiment de hardes, consistant en:
Habits et surtouts de drap fin,
Pantalons de casimir uni, à raie et à carreaux,
Manteaux, habits de chasse, surtouts de drap de pilot &c.
Pantalons et habits en drill et toile,
Vestes en satin, soie et toile de Marseille, couleur assortis,
Chemises en toile, coton, ginghams et flanelle,
Stocks, mouchoirs, bretelles et valises en cuir.
Conditions: toutes sommes au-dessous de $200, 4 mois; $500, 6 mois; $800, 9 mois; $1200, un an, en donnant des billets endossés à satisfaction [illegible] billets à un an, portant un intérêt pour les six derniers mois.
6 mai

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi, le 21 courant, à 5 heures de l'après-midi, sur la Levée, en face de la rue Jefferson, en débarquement de la goëlette Ulysse:
150 demi pipes vin rouge,
473 boites raisins,
60 demis do. do.
1050 jarres huile.
200 barillets olives,
55 tambours figues,
50 barils vin sec de Malaga.
Conditions comptant. 18 mai

VENTE DE SYNDICS.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, mercredi prochain, le 22 courant, à 10 heures, au No. 103, Nouvelle Levée: Le fonds de marchandises abandonné par H. W. Bendy à ses créanciers, comprenant une variété de ferronnerie et coutellerie, outils de menuisiers, &c., aussi les étagères et les comptoirs, &c, ainsi qu'un petit lot de meubles.
Après quoi il sera vendu un envoi de marchandises le goût, importation directe. 18 mai

VENTE RENVOYEE.
PAR GUINAULT & DELASSUS.
Il sera vendu mardi prochain 21 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un lot de terre situé aux Remparts entre Hôpital et Quartier ayant 35 pieds 1 pouce 10 6 de face, sur 57 pieds 4 pouces 10 6 de profondeur.
Ensemble une belle maison à balcon et porte cochère, bâtie en briques, et élevée de deux étages, se composant au rez de chaussée de deux beaux appartemens, avec cheminées à manteaux en marbre, et se communiquant par portes à coulisses, corridor avec escalier conduisant au premier dont la distribution et les ornemens sont les mêmes que ceux du rez de chaussée au second étage de deux belles chambres à coucher, d'un corridor et d'un cabinet; attenant à la maison, une cave et une cuisine au-dessus desquelles il y a quatre belles chambres à domestiques.
La cour et la banquette sont pavées en pierres plates (flag stones).
Cette propriété dont la construction et la menuiserie sont des plus soignées, est située dans un des quartiers les mieux aérés et est convenables pour une famille.
Aussi: 96 actions de la Banque des Citoyens.
Conditions: $1000 comptant; l'acquéreur prenant charge de payer à la Banque des Citoyens, aux termes de sa charte (50 ans) $4560 empruntées sur les actions—1460 le 22 octobre 1839, $1460 le 22 octobre 1840, et 1460 le 22 octobre 1841 et la balance à 1 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.

CUCULLU LAPEYRE & Co. offrent en vente
500 boîtes sucre blanc de la Havane,
600 sacs café vert de la Havane et St-Iago,
100,000 cigares, regalias, canones, &c,
10 barils amandes espagnols
30 do de cigarittes,
30 balles toile impérial ravens,
25 do do toile d'emballage. 15m

HERAN & LEE, Négocians de toile et corde d'emballage.
Epiciers en gros,
Marchands à commission et armateurs, Louisville, Kentucky.
Ils feront des avances libérales sur les marchandises qui leur seront adressées.
Ils se réfèrent à Messrs.
A. H. WALLACE & co.
LAYET & AMELUNG,
FORSTALL, ROMAN & co
OGDEN & SOUTHGATE.
11m

RECU par le Zampa, capitaine Dusigné, venant de Nantes, et à vendre par les soussignés
160 caisses Sardines à l'huile,
25 caisses Fraises conservées,
25 do. Fruits assortis do.
4 do. Confitures assorties.
15 do. Petits Pois accommodés,
4 do. Champignons do.,
1 do. Truffes pures.
Couteaux pour ouvrir les boites de fer blanc.
De la manufacture de J. Collin, rue des Salorges, numéro 8 à Nantes.
BLANCHARD EIMER & CO,
8 mai No. 96, rue Bienville.

RECU et à vendre par les soussignés débarquant du navire Creton capt. Brown venant de Bordeaux,
17 barriques vin. St. Estèphe, chateau Haut Brion, chateau Laffitte, St. Julien.
1164 caisses vin,
40 demi barriques vin blanc,
10 quarts de pipe eau de vie,
10 demi pipes do
44 caisses prunes,
15 barils anchois,
20 do cornichons,
6 do capres,
5 caisses vermicelle et macaroni,
25 caisses liqueurs assorties,
5 do curaçao,
5 do kirchenwasser,
5 do marasquino,
5 do crême de noyau,
5 do extrait d'absynthe,
600 paniers anisette par caisse de 12 paniers chaque.
BLANCHARD EIMER & Co,
8 m 96, rue Bienville.

VIN—100 barriques de différentes qualités,
50 demi-barriques vin blanc,
100 caisses do do
10 caisse cire à cacheter les bouteilles,
20 milliers bouchons fins,
20 do ordinaires,
15 demi pipes eau de vie
50 caisses cerises en débarquement du navire Creton à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
7 m Encoignure Royale et Dumaine

GENIEVRE DE HOLLANDE—Le soussigné vient de recevoir par le brick Malaga d'Amsterdam,
300 pipes genièvre de Hollande, de la marque bien connue des alambanks, garanti de qualité supérieure, à vendre en lots convenables aux acheteurs à des conditions faciles.
HUGO C. GILDEMEESTER
45 rue Bienville

ARGENTERIE ALLEMANDE—Le soussigné agent pour un des établissements les plus étendus, prend la liberté d'appeler l'attention des marchands à ces objets qui sont maintenant à un tel degré de perfection qu'ils ressemblent au véritable argent par leur beauté, leur poli et leur durée. Il a à vendre quelques caisses contenant des chandeliers vases, cuillères potagères, cuillères et fourchettes, théière, plateaux, &c. Il recevra des commandes pour la confection d'articles de cette description et du goût que l'on indiquera.
HUGO C. GILDEMEESTER.
27a—1m 45, rue Bienville.

DOUBLONS mexicains à vendre par KOHN, DARON & Co,
16 m 28, rue de Chartres.

DEMANDE D'ACTIONS DE BANQUE—Le soussigné achète des actions de la Banque des Citoyens et de l'Union, de ville et de la campagne,
B. BOUNY, courtier,
16 mai Passage de la Bourse.

SAINDOUX—5[illegible] barillets, en [illegible] à vendre par SAML. BELL,
16 mai 89, rue des Magasins.

BAS—150 caisses bas de coton et de soie, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
16 mai 50, rue Bienville.

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille-Levée.
JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionellement pour approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, en billets endossés à satisfaction
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour hommes et femmes, usées et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, de voyage, de tapis et convenables pour le transport des médicaments,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Colliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Campy. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

HUNT & HOWARD,
MARCHANDS DE COMESTIBLES,
En Gros.
No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan

CUIVRE pour doublage [illegible] caisses cuivre en feuille assorti [illegible] & co. 8 Nlle. Levée.
16m

TABAC—[illegible] tabac en feuille du Kentucky à vendre par ADAMS & HARTWELL,
10 m 36, Poydras.